



Fiche de poste : Policier Municipal

Définition :

Afin de maintenir son cadre de vie sûr et agréable, Magnanville s'est doté d'un service de police municipale pour déployer son plan prévention, médiation, sécurité, qui comprend la mise en place de la vidéo protection. Rejoindre la police municipale de Magnanville, c'est intégrer une équipe solidaire et impliquée, une police de proximité à taille humaine qui place son intervention au cœur du bien vivre ensemble et qui permet à chacun de ses membres de s'investir dans un large panel de missions qui conjuguent action et valeurs humaines.

En partenariat avec le responsable du service, votre rôle sera de le seconder et de lui apporter vos connaissances pour continuer à construire une police municipale en plein développement. Placé sous l'autorité du chef de la police municipale

Positionnement :

Filière :	Police
Catégorie :	C
Service ou direction :	Police Municipale
Temps de travail hebdomadaire :	37h30 – 100%
Grade :	Gardien brigadier

Missions et activités du poste

- Surveiller les espaces et bâtiments publics
- Etablir un lien avec riverains et commerçants
- Etablir un compte-rendu de l'activité du service
- Organiser, vérifier la bonne application des arrêtés municipaux
- Veiller au respect des règles afférentes au code de la route
- Participer à la sécurisation des abords des écoles, à l'Opération Tranquillité Absences et à l'organisation des dispositifs de sécurité (rassemblements)
- Veiller aux évolutions législatives et réglementaires, au respect et à l'application des textes juridiques dans les réponses à apporter
- Participer aux réunions/études sur la sécurité dans la ville, la protection de la population, l'insécurité et la délinquance
- Participer à la mise à jour et à la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde

Données relatives au poste

Conditions d'exercice

- Port de l'uniforme obligatoire
- Travail en horaires décalés et irréguliers
- Travail en extérieur par tous temps
- Temps de travail à 37h30

- Travail en équipe
- Bonne condition physique.

Relations fonctionnelles :

- Relations avec le DGS, autres Directions et les Elus
- Relations avec les administrés
- Commissariat de Police Nationale.

Compétences requises

Compétences professionnelles et techniques

- Maîtriser les procédures juridiques
- Savoir s'adapter aux évolutions juridiques et aux nouvelles orientations municipales
- Connaissance de l'environnement territorial
- Capacités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Aptitude physique nécessaire à l'exercice des missions

Qualités relationnelles

- Activité à forte dimension relationnelle.
- Respect de discrétion et de confidentialité.
- Sens du service public
- Etre force de proposition
- Savoir évaluer et gérer une situation à risques
- Aptitude à la gestion des conflits
- Faire preuve d'autorité et de discernement
- Favoriser la cohésion et le travail en équipe, et la coopération avec les services

Aptitude physique nécessaire à l'exercice des missions